

DATE: _____

Édifice législatif, Édifice du Centre [706, rue Queen], CP 6000, Fredericton, NB, E3B 5H1

Cher/Chère député/e _____.

OBJET : INTERDIRE TOUTE PULVÉRISATION D'HERBICIDES SUR NOS FORÊTS PUBLIQUES AU NOUVEAU-BRUNSWICK

"Les sources de nourriture ont disparu après la pulvérisation. La faune meurt à cause de cela. C'est une perte massive de nourriture, de diversité, de couverture et d'habitat. Je suis allé à la chasse et il n'y a plus de vie après la pulvérisation. Les plantations pulvérisées ne sont pas des forêts." (Luc Albert, résident du Nouveau Brunswick)

Nos forêts publiques sont en difficulté. Les citoyens de tout âges qui vivent dans nos communautés rurales, les chasseurs et les pêcheurs, les cueilleurs, les ornithologues, les vétérinaires et les motoneigistes, les randonneurs et les campeurs ont été témoins au cours des dernières décennies de la perte d'animaux sauvages, de poissons et d'oiseaux dans nos forêts. La coupe à blanc et l'épandage d'herbicides dans nos forêts publiques détruisent l'habitat forestier de nos animaux et de nos poissons. La machinerie lourde perturbe le sol et les racines fines lors des coupes à blanc. La perte de nos forêts mixtes est directement liée à la perte d'animaux sauvages, de poissons et d'oiseaux qui ont besoin de forêts mixtes intactes.



Les Néo-Brunswickois font entendre leur voix au sujet de cette perte d'habitat. Lors de l'élection provinciale de 2020, tous les partis politiques du Nouveau Brunswick, à l'exception du parti PC, ont promis l'élimination ou l'élimination progressive de la pulvérisation de glyphosate et d'autres herbicides similaires sur les forêts de la Couronne, qui représentent 50 % du territoire forestier du Nouveau Brunswick.

Les oiseaux forestiers sont un indicateur clé que notre habitat forestier est en difficulté; ces oiseaux sont littéralement le "canari dans la mine de charbon" pour nos forêts du Nouveau Brunswick. Nous avons maintenant la preuve qu'il faut agir au plus vite. En 2022, une recherche évaluée par des pairs a été publiée. Celle-ci a examiné le changement de nos forêts au cours des dernières décennies en utilisant des données satellitaires ainsi que la perte de populations d'oiseaux dans nos forêts au cours de la même période. Le Dr Matthew Betts a conclu dans ses recherches que la gestion forestière intense au Nouveau Brunswick au cours de la période 1985-2020, avec de vastes coupes à blanc et des plantations en monoculture, entraîne la perte d'habitat pour les 54 espèces d'oiseaux forestiers les plus courantes dans nos forêts. **Le déclin net des oiseaux forestiers des 54 espèces les plus communes est de 33 à 104 millions d'oiseaux au cours des 35 dernières années.**



Le chevreuil, bien sûr, est l'autre "canari dans la mine de charbon" pour la santé de nos forêts. Notre population de chevreuils représente maintenant le quart de ce qu'elle était il y a 30 ans. **La population de chevreuils du Nouveau Brunswick a chuté de 270 000 à 74 000 au cours des 3 dernières décennies.** Les données comparant le Nouveau Brunswick, le Maine et le Québec montrent que le nombre de chevreuils abattus au Nouveau Brunswick a diminué de 15 % par rapport aux niveaux de 1985, alors que les chiffres ont augmenté de 300 % au Québec et sont demeurés stables au Maine. Et pour ajouter l'insulte à l'injure, le nombre d'aires d'hivernage pour les chevreuils a été réduit de moitié en 2012, puis de nouveau en 2014. Ainsi, les aires d'hivernage pour les chevreuils au Nouveau Brunswick représentent en fait le quart de ce qu'elles étaient autrefois.

Le Québec a arrêté l'épandage d'herbicides forestiers en 2001 parce que ses députés ont écouté leurs citoyens. Lors de l'élaboration de sa stratégie forestière, le Québec a mené 3 rondes de vastes consultations publiques entre 1988 et 1997. Au cours des 2 dernières décennies, le Québec a réussi à gérer ses forêts publiques sans herbicides, en utilisant plutôt la sylviculture manuelle. Leur stratégie forestière basée sur l'écosystème, dispose d'un système d'enchères (tout comme le Maine), de la plantation de semis plus gros et d'une exploitation forestière prudente autour d'une croissance avancée (CLAAG, ou CPRS en français).



L'économie et l'environnement bénéficient de cette approche. Comparativement au Nouveau Brunswick, le Québec a une création d'emplois beaucoup plus élevée par 100 000 hectares de forêts. La combinaison de la sylviculture manuelle et de la coupe sélective diminue et minimise la quantité nette de perte de dioxyde de carbone lors de la croissance et de la récolte. De plus des forêts mixtes saines fournissent une importante défense naturelle contre les incendies de forêt autour de nos communautés rurales et des banlieues urbaines. Le bois franc et les feuillus comme le tremble et le bouleau ont une teneur en humidité plus élevée que les conifères résineux, de sorte qu'ils brûlent à une intensité plus faible, offrant une meilleure protection des maisons et des entreprises contre les incendies de forêt catastrophiques.

QUESTION 1 : ALLEZ-VOUS DÉFENDRE PUBLIQUEMENT L'INTERDICTION DE TOUTE PULVÉRISATION D'HERBICIDES SUR NOS FORÊTS PUBLIQUES ET LES CORRIDORS D'ÉNERGIE NB?

QUESTION 2 : ALLEZ-VOUS TRAVAILLER AVEC ARDEUR POUR CONVAINCRE VOTRE PARTI QUE CECI DOIT ÊTRE UNE PRIORITÉ?

Merci de l'attention que vous portez à cet enjeu crucial. J'attends avec impatience vos réponses à mes deux (2) questions.

Cordialement,

Signature: _____

Nom en caractères d'imprimerie: _____

Adresse: _____